

Bilan REP PMCB 2024 : un succès pour la filière minérale

Ecominéro atteint les objectifs fixés par la REP PMCB pour l'année 2024

Ecominéro atteint l'intégralité des objectifs (collecte, valorisation, recyclage) fixés par la REP PMCB pour l'année 2024, dépassant même le plus ambitieux d'entre eux en termes de recyclage. Ces résultats démontrent la pertinence et l'efficacité des actions entreprises pour la gestion des déchets inertes par la filière minérale dont les entreprises sont pleinement engagées en faveur de l'économie circulaire du secteur du bâtiment.

Depuis le lancement de la filière REP PMCB en mai 2023, Ecominéro compte déjà **3 055 adhérents**, fabricants et distributeurs de béton, prêt à l'emploi ou préfabriqué, de granulats, de ciment, de tuiles et briques, d'enrobés et pierres de construction lui ayant transféré leur obligation de REP pour les PMCB de catégorie 1 (déchets inertes*).

2024 : PRES DE 10 MILLIONS DE DÉCHETS INERTES TRAITÉS

Ce sont aujourd'hui près de **1 000 opérateurs de déchets** qui forment un réseau de **4 100 points de reprise** de déchets sur l'ensemble du territoire national, y compris en outre-mer. Ce maillage territorial a ainsi pu permettre à Ecominéro de traiter **9,8 millions de déchets inertes** provenant de plus de 25 000 chantiers au bénéfice des artisans et professionnels du bâtiment, et des particuliers sur l'année 2024.

RÉPARTITION DES TONNES COLLECTÉES PAR POINTS DE COLLECTE EN 2024 :



« Alors que le cahier des charges fixait un objectif de 35 % de déchets inertes recyclés en 2024, plus de 92 % ont été recyclés sur l'année. Ce résultat traduit l'engagement des entreprises de la filière construction en faveur de l'économie circulaire. » **explique François Demeure Dit Latte, Délégué Général d'Ecominéro.**

UNE PREMIÈRE ANNÉE VOLONTARISTE POUR FAVORISER LE RÉEMPLOI DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Ecominéro a poursuivi son action volontariste pour faire progresser le réemploi des matériaux de construction. En 2024, l'éco-organisme a joué pleinement son rôle d'accélérateur des transitions grâce à **4 appels à projets**, ayant permis de soutenir techniquement et financièrement **79 entreprises et chantiers innovants pour la seconde vie des matériaux**. Ce sont déjà + de 23 000 tonnes de matériaux qui ont pu être réemployées ou réutilisées sur l'ensemble du territoire national, y compris en outre-mer.

2025 : LE DÉPOT DES DÉCHETS INERTES TRIÉS EST DÉSORMAIS 100% GRATUIT SUR LES POINTS DE REPRISE AFFILIÉS A ECOMINERO

Depuis le 1^{er} janvier 2025, les entreprises et les artisans du bâtiment comme les particuliers peuvent déposer totalement gratuitement leurs déchets inertes bien triés sur tous les sites qui ont renouvelé leur adhésion au réseau Ecominéro (20% restait à la charge des détenteurs de déchet en 2024 en cas de dépôt sur les plateformes de recyclage).

Les détenteurs de déchets peuvent trouver un point de reprise à proximité de leur chantier sur la cartographie Ecominéro en ligne : [Où déposer mes déchets ? - Ecominero](#)

*Les déchets inertes ne se décomposent pas, ne brûlent pas et ne produisent aucune autre réaction physique ou chimique. Ils ne détériorent pas d'autres matières avec lesquelles ils entrent en contact, d'une manière susceptible d'entraîner une pollution de l'environnement ou de nuire à la santé humaine. Ils sont couramment appelés « gravats ».

À propos d'Ecominéro :

Ecominéro a été créé, par et pour les fabricants de produits ou matériaux de construction d'origine minérale, dans le but de simplifier la vie des entreprises afin qu'elles remplissent leurs obligations découlant de la mise en place de la REP aux produits et matériaux du secteur du bâtiment. L'éco-organisme permet à tout détenteur de déchets inertes de disposer d'une solution de proximité et de valorisation dans la gestion de ses déchets. Ecominéro est une entreprise à mission dotée d'objectifs sociaux et environnementaux. www.ecominero.fr

Et sur les réseaux sociaux :
@ecominero

